

LA VIE AU LYCÉE

INFORMATIONS PRATIQUES



HORAIRES D'UNE SEMAINE TYPE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Jour de rentrée autre qu'un lundi → les cours débutent à 8h55 Jour de sortie autre qu'un vendredi (veille de jour férié par exemple) → les cours débutent à 13h15	6h45	LEVER DES ELEVES Le dortoir est fermé à 7h25 PETIT DEJEUNER Le passage à la restauration est possible de 7h00 à 7h30		
		7h55	1 ^{ère} heure de cours		
	8h50	2 ^{ème} heure de cours			
	8h55	PAUSE DE 15 MIN			
	9h25	1 ^{ère} heure de cours	10h05		
	10h20	2 ^{ème} heure de cours	11h00		
	10h25	3 ^{ème} heure de cours	11h05		
	11h20		12h00		
	11h25		DEJEUNER Le passage à la restauration est possible dès 11h45 pour les élèves en étude, dès 11h55 pour les autres. Fin du passage à 13h10		
	12h20				
APRES MIDI	13h25	5 ^{ème} heure de cours			13h15
	14h20				14h10
	14h25	6 ^{ème} heure de cours			14h15
	15h20	PAUSE AVEC GOÛTER			15h10
	15h30				15h15
	16h25	7 ^{ème} heure de cours			16h10
	16h30	8 ^{ème} heure de cours			
	17h25				
SOIR	17h45	Heure d'étude des 2 ^{èmes}			MARDI UNIQUEMENT : sortie possible pour les terminales sur autorisation parentale de 17h30 à 19h00.
	18h45	DINER La passage à la restauration est possible de 18h30 à 19h15			
	20h00	Heure d'étude des 1 ^{ères} en salle et terminales en chambre			
	21h00	Douches pour les 2 ^{èmes} → 20h30			
	21h10	Ouverture des dortoirs			
	21h40	Fermeture des dortoirs			
	22h00	Extinction des feux			
22h30	Silence complet				

INTERNAT ET HÉBERGEMENT



Pour le **SECONDAIRE** : Chambres collectives pouvant compter 8 occupants où les élèves s'installent selon leurs affinités.

Pour le **SUPERIEUR** : Chambres individuelles ou doubles pour les étudiants dans la limite des places disponibles.

Pour les élèves et étudiants souhaitant un hébergement à l'extérieur et à proximité du lycée, le service Vie Scolaire peut fournir une liste de propriétaires ayant des logements à cet effet.

Le lycée met à disposition des élèves et des étudiants **des salles d'étude** et de travail en groupe.

Le **C.D.I.** est ouvert tous les jours de 8 h (ou 9 h) jusqu'à 18 h 30.

Une **salle informatique** est ouverte de 8 h à 19 h 30 (et éventuellement jusqu'à 21 h 15 pour les élèves de 1^{ère} et Terminale). Une autre salle est réservée aux étudiants.

Le WiFi est présent dans tous les espaces de travail de l'établissement.

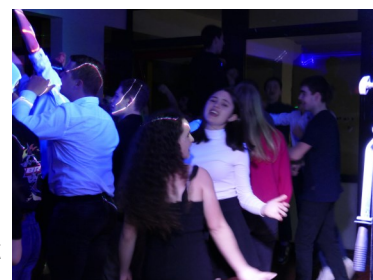
Les activités de détente :

- **Sportives** : le lycée dispose d'un gymnase, d'un plateau sportif extérieur récent et d'une salle de musculation rénovée. Des activités sportives sont proposées le soir après les cours (17h30-19h15) grâce à la présence des enseignants d'EPS. La participation à des compétitions sportives est également possible le mercredi, dans le cadre de l'UNSS.

- **Culturelles** : cinéma : le lycée par l'intermédiaire d'Ecran Mobile accueille une dizaine de projections de films par an ; théâtre (sorties pour des spectacles à Besançon, partenariat avec les 2Scènes de Besançon); musique (salle musique à disposition et partenariat avec la Rodia); soirées thématiques (chansons, danses, jeux, etc.), soirée de fin d'année, soirée de Noël.



- **Loisirs** : baby-foot, ping-pong, billard, bar sont autant d'activités possibles dans l'espace foyer.





UN LIEU D'ETUDE ET DE VIE

Le lycée Granvelle accueille entre 450 et 500 élèves et étudiants, dans un cadre arboré de plus de neuf hectares. C'est un lycée à la campagne, un lycée et des classes à taille humaine où tout le monde apprend vite à se connaître et un lycée où l'on réussit (environ 93% de réussite ces dernières années).

Pour les élèves du secondaire, cinq classes de seconde, quatre classes de première et quatre de terminale avec une parité filles/garçons et plus de 80% d'internes. Sont proposées : une voie professionnelle agricole (baccalauréat professionnel CGEA), une voie technologique (baccalauréat STAV) et un baccalauréat général (auxquelles s'ajoute une classe de seconde professionnelle NJPF, options travaux paysagers et travaux forestiers).

Pour les étudiants, ce sont trois BTSA qui sont proposés: BTSA ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE), BTSA Métiers de l'élevage : développement, production, conseil et BTSA Gestion forestière ainsi qu'une classe Agro-Véto post BTSA/BTS (pour devenir ingénieur en sciences du vivant ou vétérinaire).

La semaine commence le lundi à 9h25 et se termine le vendredi à 16h10.



ACCÉDER AU LYCÉE

TRANSPORT SCOLAIRE

La région Bourgogne Franche Comté (hors Territoire de Belfort) organise et finance les transports scolaires des lycéens (externes, demi-pensionnaires et internes). Pour obtenir des informations, se rendre sur le site www.bourgognefranche.comte.fr, rubrique " *En pratique* , *Transports scolaires* " et sélectionner le département. Le transport des étudiants n'est pas pris en charge par le Conseil Régional.

TRANSPORT BUS/TRAIN

La gare SNCF se trouve à 200 m du lycée (ligne Dijon – Besançon – Belfort). Les bus du Grand Besançon GINKO desservent Dannemarie-sur-Crête.

ACCES EN VOITURE

La proximité de l'autoroute A36 avec l'accès « sortie n°3 : PLANOISE » facilite le transport en voiture depuis les départements limitrophes. Pour les internes, un parking est situé dans l'enceinte du lycée, dans la limite des places disponibles.

Les activités sportives et culturelles et le foyer des jeunes sont reconnus comme un point fort du lycée. Le foyer est géré par l'**ALESA**, l'**association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis**.

LEGTA de BESANCON
Lycée Granvelle
2 rue des Chanets
25410 DANNEMARIE-



LYCÉE GRANVELLE
DANNEMARIE-
SUR-CRÈTE



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

